

Jura



(1) Deux conteneurs ont été présentés hier à Delémont par la police jurassienne. Très mobiles, les structures peuvent aussi servir de «postes de police avancés lors de manifestations à risque». (2) Entreposés ici au garage, les conteneurs ont été installés à proximité du bâtiment de la police, avec des raccordements techniques. (3) Chaque conteneur comporte une cellule et un petit local d'audition. (4) L'équipement inclut une alarme incendie, des moyens de télécommunications et une caméra de surveillance. PHOTOS DR

Les gardes à vue se feront dans des conteneurs

Confronté à un manque de places pour les détentions de courte durée, le Jura innove avec deux structures mobiles

Patrick Monay

Des conteneurs mobiles pour pallier le manque de places de détention? Il fallait y penser, le Canton du Jura l'a fait. Deux structures spécialement équipées ont été mises en service hier à Delémont, à proximité du bâtiment de la police cantonale. Elles sont destinées aux gardes à vue limitées à vingt-quatre heures. C'est-à-dire la période au-delà de laquelle la personne arrêtée est soit relaxée, soit placée en détention provisoire.

«Dès que cinq ou six personnes étaient mises en garde à vue en même temps, nous avions un problème de place»

Hubert Thalmann, chef de la gendarmerie territoriale de la police jurassienne

Jusqu'ici, la police jurassienne ne disposait que de deux locaux à cet effet. «Dès que cinq ou six personnes étaient mises en garde à vue en même temps, nous avions un problème de place, explique le capitaine Hubert Thalmann, chef de la gendarmerie territoriale. Il fallait souvent ajouter des matelas par terre et renforcer la surveillance. On cherchait donc à résoudre ce problème sans pour autant casser la tirelire.»

60 000 francs l'unité

Ces conteneurs ont coûté 60 000 francs l'unité au Canton. Dont un tiers pour faire installer les dispositifs nécessaires à leur utilisation: alarme incendie, interphone, caméra de surveillance, toilettes, ainsi qu'un système de chauffage et de ventilation. Chaque structure mobile comprend une cellule - pouvant accueillir deux personnes - et un petit local d'audition.

Le capitaine Thalmann souligne l'usage mixte de ces acquisitions. «Nous pourrions facilement déplacer ces conteneurs en les mettant sur le pont d'un camion», anticipe-t-il. En cas de besoin, ils serviront ainsi de postes de police avancés durant d'importantes manifestations organisées dans le Jura.

Cette solution novatrice pourrait-elle inspirer d'autres Cantons? A Genève, le Département de la sécurité indique ne pas être confronté à un manque de places destinées aux gardes à vue. «C'est au niveau de l'exécution des peines que se situent les difficultés», souligne sa secrétaire générale adjointe, Caroline Widmer. Même réponse à Lausanne: «Nous avons une zone carcérale prévue à cet effet. La mise en place de conteneurs mobiles n'est pas envisagée», déclare Philippe Jaton, porte-parole de la police vaudoise.

Bâle

Un mort dans un accident à la Schweizerhalle

Un employé d'une entreprise chimique a perdu la vie dans un accident de travail hier, dans la zone industrielle bâloise de Schweizerhalle. Quatre autres personnes ont été blessées. Les circonstances exactes du drame étaient peu claires hier soir. Le ministère public bâlois a ouvert une enquête. L'accident s'est produit au premier sous-sol d'un bâtiment où des substances chimiques sont fabriquées en temps normal. Au moment de l'accident, la production était arrêtée. **ATS**

Il a dit

«Tous les populismes ont fait leur lit lorsqu'en face il y avait de la lâcheté»



Carlo Sommaruga (PS/GE), à propos de l'initiative sur les pédophiles

Concours

Doris Leuthard en appelle aux idées des étudiants

Des étudiants de cinq hautes écoles spécialisées sont appelés à imaginer la Suisse de 2035. La ministre des Infrastructures, Doris Leuthard, a lancé hier un concours qui vise à «renouveler les idées et perspectives qui guident le travail de son département». La population devrait continuer à augmenter en Suisse et elle pourrait atteindre 10 millions en 2035. Il faut élaborer des solutions face aux défis de la mobilité et du logement. Infos sur le site www.demain-la-suisse.ch. **ATS**

Le chiffre

3

Le nombre de victimes causées par l'incendie d'une ferme dans le canton de Berne, dans la nuit de mercredi à hier. L'une d'elles avait été portée disparue dans un premier temps et n'a été découverte que plus tard. Le sinistre s'est déclaré vers 3 h du matin dans un bâtiment rural de la commune d'Uebeschi. Les secours ont découvert les restes humains de trois personnes à l'intérieur de la ferme. L'identification prendra du temps. Un couple âgé ainsi que son petit-fils adulte étaient domiciliés à cette adresse. **ATS**

L'ambition de réinventer les magazines à Fribourg

Lancé par l'homme d'affaires Damien Piller, le site d'information Sept a cinq ans pour devenir rentable

Tenter d'inventer le magazine de demain. Voilà le défi que se lance Sept, le nouveau média fribourgeois qui veut faire rimer site internet payant avec hebdomadaire papier depuis aujourd'hui.

Pas question pour son directeur des publications, le journaliste Patrick Vallélian, de venir concurrencer le quotidien fribourgeois *La Liberté*. «Nous sommes fiers d'être basés à Fribourg, mais nous voulons proposer des articles romands, suisses et internationaux. Notre idée n'est pas de courir après l'information, mais de faire du journalisme lent en revenant, par exemple, sur des sujets que les autres n'ont pas eu le temps d'approfondir.» Une des sources d'inspiration est le site internet français Mediapart.

Le petit nouveau est fort d'une équipe rédactionnelle d'une dizaine de personnes. Elle publiera ses enquêtes, reportages et photos à un rythme irrégulier sur son site internet, accessible uniquement sur abonnement. «Nous pourrions en publier trois certains jours, d'autres aucun, estime Patrick Vallélian. Nous n'interdisons rien. Sept est un laboratoire.»

Ce concept a plu au célèbre photographe bernois Michael von Graffenried. Pour la première fois, l'artiste a accepté de prendre un emploi fixe en devenant directeur artistique de Sept. «L'avantage d'un site internet, par rapport à un magazine sur papier, c'est que l'on peut en permanence l'améliorer.»

Investisseur de Sept et président de son conseil d'administration, Damien Piller veut lui laisser beaucoup de temps pour trouver son public. «Je suis d'accord de

prendre en charge le déficit d'exploitation pendant cinq ans. Je ne me lance pas dans une telle aventure pour l'argent. Mon ambition est de faire avancer la place de Fribourg sur la scène des médias.» Une vieille passion pour cet avocat et promoteur immobilier.

L'ancien député au Grand Conseil fribourgeois a fait partie des débuts de l'aventure Radio Fribourg. Il en est président aujourd'hui et possède un tiers de son capital. Plus récemment, il a investi dans La Télé, chaîne locale valdo-fribourgeoise, à hauteur de 22% de ses actions. L'homme d'affaires a cependant ses détracteurs dans le canton de Fribourg, qui rappellent volontiers ses démêlés, sans condamnation, avec la justice française.

Damien Piller affirme n'avoir aucun objectif caché dans son dernier investissement. «J'ai abandonné la politique et je n'ai pas l'intention de me mêler d'opérationnel et de rédactionnel. Mon but est de mettre sur pied un laboratoire fribourgeois pour inventer les médias de demain.»

Les fondations de Sept reposent cependant sur un vieux magazine cantonal: *L'Objectif*. Pendant vingt et un ans, ce bimensuel a été un véritable ovni dans le paysage médiatique romand. «Avec ses 10 000 abonnés et son volume de publicités, *L'Objectif* permet d'avoir déjà une base solide, explique Damien Piller. La question s'était posée de ne plus avoir une publication papier, mais c'est certainement trop tôt.»

Le premier numéro de la version papier de Sept sort aujourd'hui. Il contiendra chaque semaine les meilleurs articles publiés sur le site internet dans un étonnant petit format et sera distribué à tous les abonnés. Dès la semaine prochaine, il sera également vendu 4 francs dans les kiosques.

Mehdi-Stéphane Prin



Patrick Vallélian, rédacteur en chef de Sept (devant), et le photographe bernois Michael von Graffenried. J.-P. GUINNARD

Le peuple votera sur l'initiative «Vache à lait»

Le texte de la droite et du lobby routier a rassemblé les signatures suffisantes pour un vote populaire

Le sort de l'initiative dite «Vache à lait» passera vraisemblablement par les urnes. Le texte de la droite et du lobby routier a formellement abouti. Des 114 254 signatures déposées, 113 306 sont valables, a indiqué hier la Chancellerie fédérale. L'initiative, qui s'intitule officiellement «Pour un financement équitable des transports»,

veut affecter la totalité du produit de l'impôt sur l'essence à la route, à l'exception des carburants d'aviation. Cet impôt, dit des «huiles minérales», a rapporté quelque 3 milliards de francs en 2012.

Actuellement, 50% de l'impôt de base sur les huiles minérales reviennent à la circulation routière et 50% passent dans la caisse générale de la Confédération. Une partie des moyens revient au rail, ce que contestent les initiants. Priver la Confédération de cette manne n'est pas envisageable, selon le Conseil fédéral. **ATS**